

Communiqué de presse

ÉQUIPEMENTS ET USAGES DU NUMÉRIQUE**Baromètre du numérique :
cette nouvelle édition interroge les utilisateurs sur leurs pratiques pour réduire
l’empreinte environnementale du numérique**

Paris, le 14 mai 2024

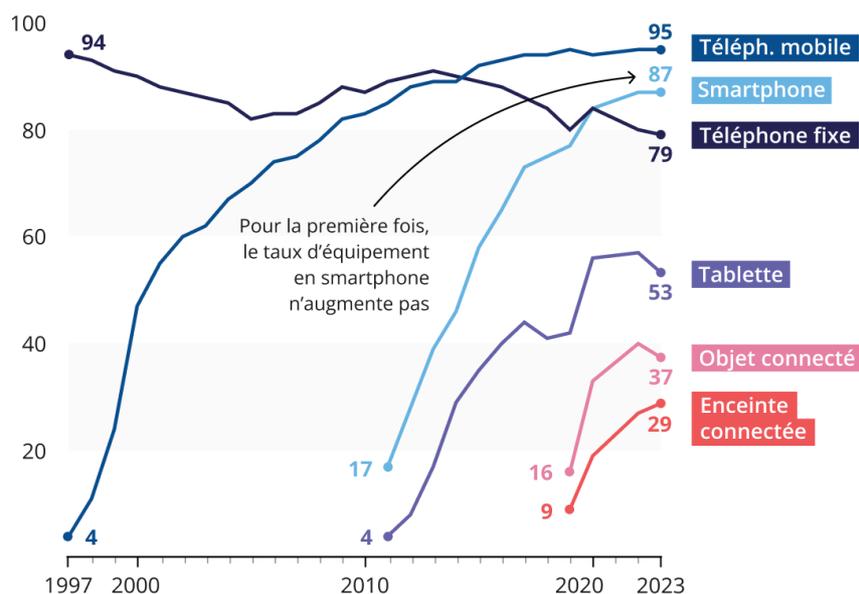
L’Arcep, le Conseil général de l’économie, l’Arcom et l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) publient les résultats du Baromètre du numérique, une étude annuelle réalisée en 2023 par le CREDOC¹ sur la diffusion des équipements numériques et l’évolution de leurs usages.

En 2023, les technologies les plus récentes se diffusent et le numérique s’installe toujours plus dans les usages de la vie quotidienne

Alors que la part de la population disposant d’ordinateurs ou de smartphones se stabilise à un niveau élevé (87 %), les équipements numériques plus récents comme **les objets et les enceintes connectés continuent de se diffuser au sein de la population** : 37 % des répondants disposent d’au moins un objet connecté (domotique, électronique, santé, sécurité) et 29 % d’une enceinte connectée.

Les taux d’adoption des équipements courants se stabilisent, les équipements les plus récents continuent de se diffuser

Evolution du taux d’équipement des répondants (%)



Conjointement, les usages se transforment : 80 % de la population utilisent désormais des services de messagerie instantanée (+1 point en un an), et 60 % lisent régulièrement la presse au format numérique. Si les plus jeunes ont massivement adopté ces services, ils se diffusent aussi largement **parmi les classes plus**

¹ Méthodologie : réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), cette enquête porte sur un échantillon représentatif de 4 267 personnes de 12 ans et plus, interrogées par téléphone et en ligne.

âgées : près de 60 % des plus de 70 ans naviguent sur internet à partir de leurs mobiles, contre moins de 20 % en 2017.

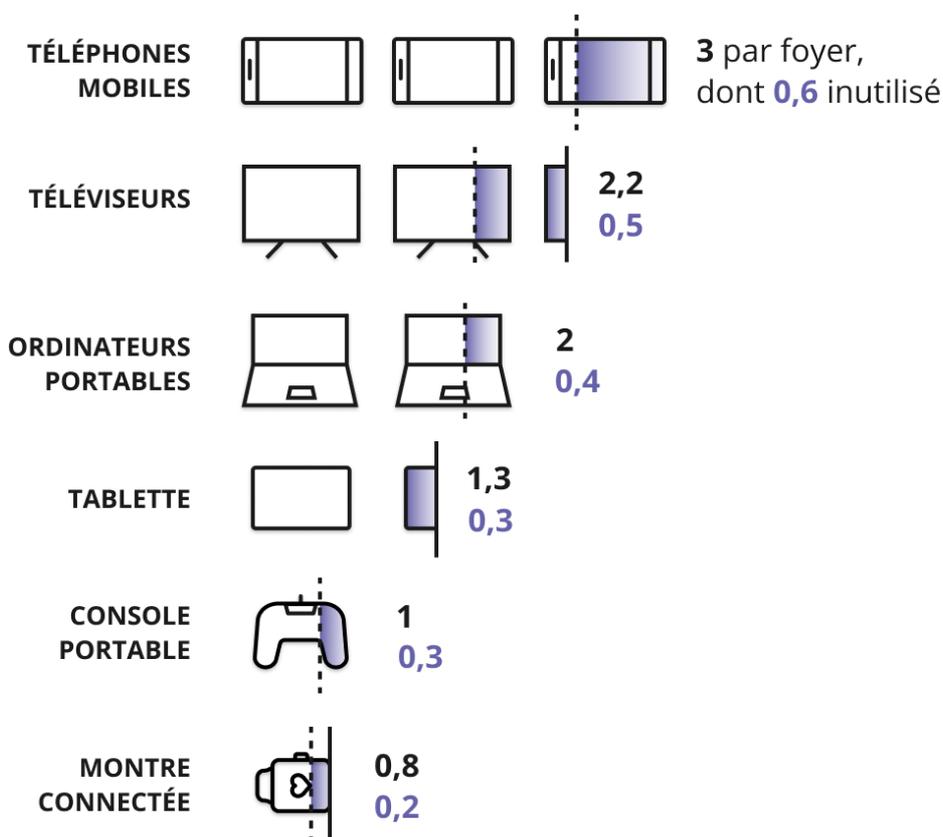
La diffusion des services numériques est à mettre en regard de **l'accès de plus en plus courant à la fibre optique** : 67 % des abonnés à internet fixe disposent d'un abonnement en fibre optique. Cette part augmente en particulier dans les **communes rurales**, où, désormais, **près d'un abonné internet sur deux dispose de cette technologie** (48 %, +14 points en un an).

En 2023, la moyenne par foyer est de 10 équipements numériques, utilisés ou non

Le Baromètre du numérique interroge les utilisateurs sur les équipements numériques qu'ils possèdent. Les résultats de cette édition révèlent que chaque foyer dispose en 2023 **en moyenne de 10 équipements numériques avec écrans, utilisés ou non utilisés, soit environ 300 millions d'équipements numériques en France métropolitaine.**

Les foyers possèdent en moyenne plus de 10 écrans, dont près d'un quart ne sont pas utilisés

Nombre moyen d'équipements par foyer disposant d'une connexion internet fixe, dont les équipements inutilisés



Sur l'ensemble des terminaux présents au sein d'un foyer, un quart sont conservés sans être utilisés : **environ 70 millions d'appareils seraient donc susceptibles d'être reconditionnés ou recyclés.**

L'impact environnemental du numérique provient essentiellement des terminaux (autre terme utilisé pour désigner les équipements qui servent d'interface entre nous et nos usages numériques : smartphones,

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

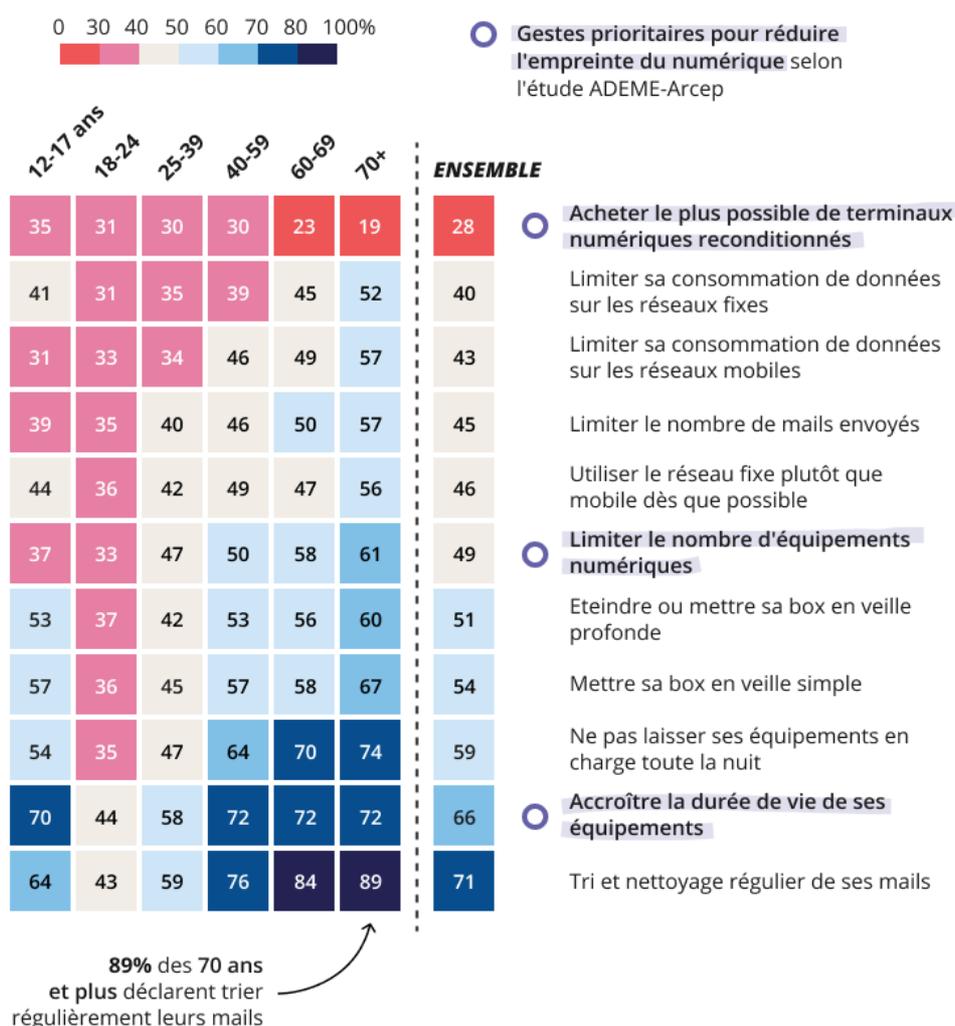
téléviseurs, enceintes connectées, ordinateurs, etc.) et notamment de leur phase de fabrication². Favoriser le réemploi de ces appareils fait partie des leviers permettant d'accroître la durée de vie des terminaux et ainsi d'en limiter l'impact environnemental. En 2023, 21 % des répondants ont déclaré détenir un smartphone acheté reconditionné ou d'occasion. Les plus jeunes sont les plus nombreux à en disposer : jusqu'à un tiers des 18-24 ans.

L'achat de matériel reconditionné, encore insuffisamment identifié comme levier pour réduire l'empreinte environnementale numérique

Interrogés sur les actions qu'ils estiment utiles pour **limiter l'empreinte environnementale numérique, plus de huit internautes sur dix déclarent accomplir au moins une action** dans ce but. L'accroissement de la durée de vie de ces équipements (66 %), ainsi que la limitation de leur nombre (49 %) et de l'électricité qu'ils consomment (77 %) font partie des actions les plus fréquemment menées. Toutefois, seuls 13 % des internautes jugent utile de privilégier l'achat de terminaux reconditionnés pour limiter l'impact environnemental du numérique et 28 % achètent prioritairement des équipements reconditionnés.

Les usages sobres d'équipements numériques, leviers importants mais certains encore trop peu identifiés

Actions réalisées par une population de 12 ans et plus disposant d'un accès à internet à domicile, par tranche et en %



² [Evaluation de l'impact environnemental du numérique en France et analyse prospective - Note de synthèse réalisée par l'ADEME et l'Arcep \(19 janvier 2022\)](#)

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
 Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
 Lettre électronique
 Listes de diffusion

Documents associés :

- [L'infographie : les principaux enseignements de l'édition 2023, en un coup d'œil](#)
- [La présentation diffusée lors de la conférence de presse](#)
- [L'étude complète](#)
- [Les données en OPEN DATA : l'intégralité des données du Baromètre du Numérique depuis 2007 sur le site \[data.gouv.fr\]\(https://data.gouv.fr\)](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt
victor.schmitt@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion